

Article de Pierre-André Cordonier paru dans le Journal Agri

"Le Forum vitivinicole a organisé sa rencontre annuelle sur le thème des produits phytosanitaires et de l'initiative "Eau propre". Fournir une information correcte aux consommateurs est l'un des objectifs majeurs de la branche.

Les risques des produits phytosanitaires (PPh) pour la santé humaine sont assez bien maîtrisés et la situation est plutôt bonne. D'autres substances sont plus problématiques ; en premier lieu les germes pathogènes, puis les moisissures. Les PPh viennent en troisième position seulement car ces substances sont parmi les mieux connues, précise Pierre Studer, de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. C'est l'un des messages délivrés lors du Forum vitivinicole 2019 à Berne le 29 novembre. Le sujet de cette rencontre annuelle portait cette année sur l'"avenir de l'agriculture sous la pression des initiatives populaires en matière de produits phytosanitaires".

Communiquer sur des résultats sûrs

Le contraste entre la réalité des risques des PPh pour la santé humaine et la perception du public de ces mêmes risques est donc sensible. Comment informer le consommateur de la situation réelle ? Des critiques ont été émises sur la manière dont les services de la Confédération diffusent leur message. Martin Rufer, responsable du Département production, marché et écologie à l'Union suisse des paysans, a reproché les partis pris d'un certain office fédéral, sans le nommer. Selon les intervenants, il s'agirait de communiquer plus systématiquement sur les résultats sûrs auxquels la science est parvenue. De sorte à contrebalancer entre autres les biais de la presse qui a tendance à mettre en avant les infos négatives et à négliger celles rassurantes.

Gros progrès en toxicologie

Une meilleure évaluation de l'origine des résidus est aussi souhaitée, les quantités de certaines substances détectées dans les eaux, comme les pyréthriinoïdes, ne s'expliquant pas par les traitements agricoles. Olivier Félix, de l'Office fédéral de l'agriculture, a rappelé que "les phytosanitaires sont les seuls produits chimiques qui font l'objet chaque année d'une campagne de contrôle, en collaboration avec les cantons".

L'évolution permanente, non seulement de la sensibilité du public, mais également des connaissances dont nous disposons ne doivent toutefois pas être négligées, ont rappelé les intervenants. Le passé a valeur d'exemple : depuis les années 80, la toxicologie a fait d'énormes progrès. La plupart des études effectuées sur les PPh ont été révisées dès 2005. Une centaine de produits n'ont plus été homologués depuis. Et cela évoluera encore.

Les agriculteurs sont restés trop ravis sur leurs efforts en se disant qu'ils en faisaient déjà beaucoup, sous-estimant ainsi l'évolution des mentalités et le développement des études sur les effets environnementaux des produits. Marion Junghans et Silwan Daouk, respectivement du Centre Ecotox et de l'association professionnelle pour l'eau en Suisse VSA ont mis en garde contre la complexité des paramètres influençant le devenir des PPh et par là même leur toxicité pour la faune et la flore. Lors des études, des résidus de PPh ont été détectés tout au long de l'année dans les cours d'eau analysés, avec des pics lors des pluies. Le viticulteur doit tenir compte non seulement des caractéristiques du produit mais aussi des conditions d'application – dont la météo – ainsi que de l'ensemble des spécificités du sol. Les molécules issues de la dégradation des PPh doivent aussi être prises en compte.

L'enherbement peut limiter les transferts

Un exemple : la présence d'une couche imperméable à 80 cm de profondeur identifiée lors de l'étude d'un sol viticole a expliqué en partie les concentrations de glyphosate dans les cours d'eau voisins : le produit s'est accumulé et a ruisselé latéralement.

En conclusion, les spécialistes ont constaté que les risques étaient plus élevés dans les petits cours d'eau du fait de concentrations potentiellement plus importantes. Quant aux mesures comme l'enherbement et les zones tampons, elles peuvent limiter les transferts de PPh, mais la forte présence de drainages dans les vignes favorise les transports rapides de produits vers les eaux de surface.

Olivier Félix a mis en garde les viticulteurs sur la gestion des stations de rinçage des pulvérisateurs non raccordées aux stations d'épuration. Des concentrations inexplicables de substances dans certaines zones ne peuvent être imputées qu'à des problèmes lors des opérations de nettoyage.

Enfin, communiquer sur les réductions en volume de produits appliqués peut être trompeur, de même que sur le respect exclusif du seuil maximum de 0,1 microgramme par litre (un dixième de milliardième de gramme) pour l'eau potable, car la toxicité de la substance doit être appréciée. Ainsi, l'herbicide nicosulfuron nécessite des volumes 100 fois moindres que l'atrazine mais il est 100 fois plus toxique.

"Eau propre" : impact fort sur la viticulture

Qu'en est-il des conséquences de l'initiative "Eau propre" pour la viticulture ? Selon l'analyse d'impacts publiée par Agroscope en juin dernier et présentée par Gabriele Mack (Agroscope Tänikon), les cultures spéciales seraient les plus touchées par son acceptation, avec une diminution des surfaces en productions fruitière et viticole. Les chiffres sont éloquentes : entre 51 et 93 % des exploitations en cultures spéciales pourraient quitter les prestations écologiques requises (PER).

Le vigneron fera ses calculs : s'en sortira-t-il mieux en restant dans les PER, malgré les risques de perte de récolte, ou en les quittant et en intensifiant sa production malgré le renoncement aux paiements directs ? Selon Agroscope, la majorité des vigneronns pourraient choisir l'intensification. Les autres s'engageraient plus avant dans l'extensification, mais une partie d'entre eux verraient leur revenu baisser. L'intensification a toutefois une limite en viticulture, celle des quotas de production. Il reste, comme marge de manœuvre, les surfaces consacrées à la biodiversité.

Nouveau président

En fin de débat, les participants ont demandé que des études soient réalisées et de prises de position publiées également sur la deuxième initiative contre les pesticides. Les organisateurs ont annoncé quant à eux la nomination de Florian Favre à la présidence du forum, suite au départ de Daniel Dufaux. "